

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



Fédération Congolaise de Cinéma
« FECOCI Asbl »

Le Président National

**DECISION No 01/001 du 05 janvier 2023 PORTANT NOMINATION DES
COORDONNATEURS DE LA FECOCI Asbl**

Le Président National,

- Vu la constitution de la République Démocratique du Congo, spécialement en son article 37 ;
- Conformément aux dispositions de la loi No 004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux Associations Sans But Lucratif et aux établissements d'utilité publique en République Démocratique du Congo ;
- Conformément aux dispositions de l'article 20 des Statuts de la FECOCI Asbl;
- Vu l'urgence et la nécessité:

DECIDE

Article 1er: Les personnes dont les noms repris ci-dessous sont nommées Coordonnateurs, pour exercer au sein des Provinces auxquelles elles sont rattachées:

No	Nom & Post-nom	Fonction	Province
01	Mme ADJANI NGELEKWA Nancy	Coordonnatrice	Kinshasa
02	Mme RUDAHIGWA Baudouine	Coordonnatrice	Nord-Kivu
03	M. GELENGI BATISILA Chris	Coordonnateur	Haut-Katanga
04	M. KANKU MBIYA Jonathan	Coordonnateur	Congo Central
05	M. Baenestha Loveren Didi	Coordonnateur	Equateur
06	Mme APWANDRONZITO Patricia	Coordonnatrice	Haut- Uélé
07	Mme KAVIRA MUYISA Sylvie	Coordonnatrice	Ituri

08	M. KALALA MBINGILAYI Michel	Coordonnateur	Kasaï
09	M. Samy NKAMBA-Debanglof	Coordonnateur	Kasaï Oriental
10	M. KADIMA Joël	Coordonnateur	Kasaï Central
11	M. MALOBA KOYIKABI Doux-doux	Coordonnateur	Lualaba
12	Mme AMINI MAPON Judith	Coordonnatrice	Maniema
13	M. NGELEZA LUMUMBA Gaet	Coordonnateur	Sud-Kivu
14	Mme ALY AFWA Justine	Coordonnatrice	Tanganyika
15	M. LOMANDE Moïse Robain	Coordonnateur	Tshopo
16	M. MBAYIRINDI Gaston	Coordonnateur Urbain	Grand-Nord du Nord-Kivu

Article 2: Le Secrétaire Général de la FECOCI Asbl est chargé de l'exécution de la présente décision qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Le Président National,

Richard Uyer Thumitho

